



Envoi par courrier et par télécopieur : (450) 928-2544

Québec, le 5 juillet 2005

M. Normand Bouchard  
Cartier énergie éolienne inc.  
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1255  
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Objet : Projet de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 16, 17, 18 et 19 mai dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Avez-vous élaboré un plan d'intervention en cas de mesures d'urgence, notamment en cas de feu sur le territoire adjacent ? Pourriez-vous déposer ce plan à la commission pour chacun des projets de parcs éoliens ?
- Quel est le poids, le volume et la masse volumique des pales des éoliennes que vous comptez installer dans le cadre des projets à l'étude et quelles sont leurs dimensions exactes (longueur, largeur et épaisseur) ?
- En regard de l'information reçue au cours de l'audience publique selon laquelle des lieux d'enfouissement techniques n'accepteraient pas de matériaux tels que les pales d'éoliennes, quelle est la méthode prévue de disposition de ces pales et des matériaux composites utilisés pour leur fabrication lors du démantèlement des parcs éoliens ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat de la  
commission